

FICHE DE POSTE OUVERT AU RECRUTEMENT d'une MAÎTRESSE ou MAÎTRE de CONFÉRENCES

INVITÉ.E : 160 heure d'enseignement à compter du 1^{er} février 2026, pour 6 mois.

Année 2025-2026 / semestre 2

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Poste de : Maîtresse ou Maître de conférences invitée.e

Disciplines : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

I/ Contexte

Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

La formation à l'ENSA Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire.
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales.
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés.
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain.

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM), et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

Parallèlement, l'évolution en cours des contenus et des modalités des enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant à la fois aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession d'architecte, permettant aux étudiant-e-s de mieux construire leur parcours.

Deux thèmes interdisciplinaires et interscalaires sont posés afin d'aborder les réalités professionnelles dans toute leur diversité. Ils questionnent directement la place d'une école d'architecture dans la cité, la vocation de l'architecte et le périmètre de ses missions par rapport aux enjeux multiples de la société.

- Les conditions du projet, à savoir les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, à toutes les échelles, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.
- L'édification du projet, à savoir les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'École

Depuis sa fondation, l'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique.

L'équipe de recherche IPRAUS, créée en 1986 associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. La démarche sollicite la complémentarité des disciplines

autour d'un objet commun : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations des sociétés et à travers ses modes et processus de production.

Les axes de recherche sont les suivants : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / AsiaFocus - Architecture et villes d'Asie.

Dans le cadre du programme de l'IPRAUS, le rapprochement entre recherche et pédagogie est un enjeu majeur. Les séminaires de Master garantissent des liaisons avec les thèmes développés par le laboratoire et encouragent les étudiant-e-s qui portent des questions originales à valoriser leurs travaux par un parcours recherche. Le laboratoire offre des continuités pédagogiques et thématiques, un encadrement et une expertise, la recherche étant partie prenante des métiers de l'architecture.

Liaisons hiérarchiques :

La directrice de l'École et Le directeur des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service.

Liaisons fonctionnelles :

La personne recrutée doit travailler en excellente coopération avec les autres enseignant-e-s du champ concerné de l'École, ainsi qu'avec celles et ceux des autres disciplines de Licence et de Master.

II / Missions et activités principales

L'ENSA-PB recrute un demi-poste de maîtresse ou maître de conférences invité.e en TPCAU

Charges pédagogiques : 160 heures pour l'année universitaire 2025-2026 (second semestre)

Début de la prise de fonction : février 2026, pour 6 mois

Missions principales

L'enseignant.e exercera principalement ses missions dans le cycle licence en prenant la responsabilité d'un enseignement de studio obligatoire en Semestre 4 (112 heures).

Chaque enseignement de studio partage des objectifs pédagogiques communs et une thématique. Ce semestre est consacré à la conception d'un équipement. Cet enseignement devra s'inscrire dans l'existant.

La personne candidate argumentera le choix du sujet et présentera les modalités pédagogiques les plus appropriées qu'elle souhaite mettre en œuvre (Cf. le guide des enseignements de Licence S4 sur le site Internet de l'ENSA de Paris-Belleville).

La personne recrutée devra également intervenir dans le cadre de la semaine introductory de licence 2 (S.4) intitulée « Lecture des paysages habités ». Cette introduction est pensée sous la forme d'enseignements collégiaux mobilisant durant la première semaine tous les enseignants du semestre autour du thème « paysage-structure ».

La personne recrutée devra compléter son service dans le cadre de l'enseignement et l'encadrement des rapports d'études (32 heures TD).

Missions transversales

La personne recrutée pourra encadrer des stages (Licence, Master), des rapports de fin de Licence et participer aux jurys de studios et de PFE.

III / Titres ou diplômes requis / Conditions

Architecte DPLG, Architecte diplôme d'Etat HMONP.

Cf. article 11 du Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture :

Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées à temps plein ou incomplet, en qualité de professeur ou de maître de conférences invité, des personnalités françaises ou étrangères qui exercent une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ou des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

L'adéquation entre l'activité professionnelle et la ou les disciplines enseignées devra être validée par le conseil pédagogique et scientifique réuni en formation restreinte.

IV / Compétences, savoirs, spécificités et profil souhaités au regard du poste

Compétences

La personne candidate devra :

- Exercer une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture,
 - Avoir une approche critique permettant d'intégrer les enjeux contemporains dans ses enseignements.
 - Être en capacité d'encadrer en autonomie un studio de projet.
 - Être en mesure de travailler avec d'autres disciplines au service d'une transdisciplinarité de l'enseignement.
- Une expérience réussie d'enseignement en école d'architecture, en lien avec les questionnements actuels de la discipline est fortement souhaitée.

Savoir-faire / Savoir-être

- Bonne connaissance critique et professionnelle des enjeux et des pratiques architecturales et urbaines contemporaines.
- Maîtrise des méthodes d'enseignement visant à développer l'esprit critique des étudiant-e-s ;
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux du public étudiant aux profils variés ;
- Capacité à s'intégrer dans un groupe d'enseignant-e-s déjà en place et à dialoguer avec d'autres champs culturels et professionnels.
- Disponibilité, implication et investissement continu.

Spécificités du poste

- Poste à pourvoir au second semestre 2025-2026 : le 1^{er} février 2026.
- Contrat de 6 mois du 1er février au 31 juillet 2026 pour 160 heures d'enseignement, non renouvelable

Profil recherché

- Expériences souhaitée de l'enseignement témoignant d'une démarche réflexive sur la discipline, répondant aux enjeux croisés de l'architecture et des sociétés contemporaines.
- Expériences et pratique de la maîtrise d'œuvre.

V/ Informations et envoi des candidatures

Dossier numérique sous forme d'un fichier pdf nommé de la manière suivante : "NOM_Prenom du candidat_candidature_MCFI_S6_2026_02_01" à adresser à l'attention de :

Madame Christine Leconte - directrice de l'Ensa de Paris-Belleville à l'adresse suivante : recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr.

Tout dossier non conforme ne sera pas examiné.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un entretien.

Contenu du dossier numérique

Le dossier de candidature devra comporter un CV, un livret de références de travaux et une note pédagogique synthétique (5 pages) comportant une analyse critique des expériences pédagogiques effectuées et une réflexion sur l'enseignement des TPCAU, une présentation argumentée des enseignements proposés, répondant au profil du poste à pourvoir.

Ce dossier de candidature devra être envoyé uniquement par voie dématérialisée sous la forme d'un seul fichier pdf nommé de la manière suivante : "NOM_Prenom du candidat_candidature_MCFI_S4_2026_02_01".

Tout dossier non conforme ne sera pas examiné.

Calendrier

Date limite de réception des candidatures au plus tard le 19 décembre 2025 à 23h59, heure de Paris.

Les dossiers reçus au-delà de cette date ne seront pas retenus. (Pré-sélection sur dossiers pour une éventuelle audition).

Les entretiens des personnes candidates pré-sélectionnées auront lieu le 19 janvier 2025 en présentiel, dans les locaux de l'école. Les convocations aux oraux seront envoyées dans les meilleurs délais.

La rentrée du second semestre aura lieu le **lundi 9 février 2026** (semaine introductory)